Le dossier de qualification, clé de voûte de la formation professionnelle par système modulaire

Autor(en): **Perret, Sylvie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-281041

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE DOSSIER DE QUALIFICATION, CLÉ DE VOÛTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR SYSTÈME MODULAIRE

Sylvie Perret, coordinatrice romande pour l'application du dossier de qualification, répond aux questions de Jacqueline Berenstein-Wavre

FS Licenciée en Sciences sociales. Vous avez commencé votre carrière dans l'aide au Tiers Monde, engagée par le DFAE. Après votre mariage et la naissance de vos deux enfants, vous avez senti le besoin d'avoir une activité en dehors du foyer, vous avez été élue municipale de la commune de Lutry, exécutif partagé avec quatre personnes. Vous êtes également juge assesseur, fonction à temps partiel, où vous avez l'occasion de voir des cas de femmes mal informées de leurs droits, dans des situations souvent désastreuses. Mais ce qui vous a fait connaître en Suisse romande, c'est *Clé pour le travail* que vous avez dirigé pendant plusieurs années. Son objectif était de redonner confiance aux femmes et aux hommes qui désiraient retravailler après une interruption due aux activités familiales ou au chômage. Vous êtes donc particulièrement qualifiée pour expliquer en quoi consiste concrètement ce Dossier de qualification.

S.P. En effet il s'agit d'une initiative de l'Alliance de sociétés féminines suisse (ASF), plus particulièrement d'Anita Calonder Gerster, qui, à Zurich (Zumikon), a un bureau d'orientation professionnelle et de conseil d'entreprise, et de Res Marty, directeur de la Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle (SRFP).
C'est une méthode pédagogique, un instrument de développement personnel et de perfectionnement professionnel, qui réunit les éléments de base nécessaires à chacun-e pour ses choix de formation ou de profession.

"J'enseigne aux pédagogues et psychologues comment redonner confiance aux jeunes et aux adultes pour qu'ils puissent retrouver une activité professionnelle."

C'est aussi un classeur personnel que certains appellent portfolio, que chacun-e constitue avec l'aide d'une personne qualifiée lors de séminaire ou de travail en groupe, et qui, par la suite, se complète librement selon les besoins. Il permet de prendre conscience de ses atouts et de ses lacunes et de développer ses acquis professionnels et extraprofessionnels. Ce dossier de qualification s'adresse à tous, hommes, femmes, apprentis, personnes en emploi ou sans emploi.

FS Pouvez-vous donner un exemple qui concerne plus particulièrement une femme au foyer ?

S.P. Françoise C. s'est mariée à 20 ans, sans avoir terminé un diplôme de secrétariat. Elle a 30 ans, ses enfants ont 8 et 6 ans, son mari est fonctionnaire, elle cherche à retravailler. Le marché du travail lui fait peur, elle n'a pas confiance en elle. En appliquant pour elle-même la méthode du dossier de qualification, lors de séminaires animés par des personnes qualifiées, elle a pu prendre conscience que la vie de famille qu'elle a menée, ainsi qu'une petite activité bénévole dans la paroisse, qu'elle a exercée pendant quelques années, ont développé en elle des qualifications telles que le sens des responsabilités, la capacité de travailler en équipe, l'empathie, l'art de la négociation, ou encore la capacité d'exécuter avec soins un travail qu'elle déteste, ...

FS Des qualifications reconnues par le département de l'Instruction publique de la ville de Berne lors d'engagements de mères de famille ayant arrêté d'exercer une activité professionnelle pour se consacrer à leur famille.

S.P. Lors de l'établissement de son dossier de qualification donc, Françoise C. établira aussi la liste de ses acquis au travers de ses nombreuses activités. Elle apprendra à nommer ce qu'elle sait faire, par exemple la rédaction, la comptabilité, les langues... Il se peut qu'elle découvre qu'elle peut développer son goût pour la comptabilité ou pour la cuisine jusqu'à en faire un métier. Bref, Françoise sera motivée soit à entreprendre une formation, soit à se perfectionner dans un domaine qui est devenu le sien, parce qu'elle s'y plaît.

FS Quand on sait qu'aujourd'hui chacune de nous occupera dans sa vie deux, voir trois emplois différents, que le métier appris à 16 ou à 20 ans ne sera plus exercé à 40 ans, la méthode du dossier de qualification paraît indispensable pour tous.

S.P. Oui, c'est la raison pour laquelle cette méthode, déjà en vigueur en Amérique du Nord, se développe dans beaucoup de pays européens et rencontre un grand intérêt dans les milieux de l'industrie et de la formation professionnelle. Elle a déjà été utilisée dans quelques écoles de commerce en Suisse alémanique et en Suisse romande lors d'une expérience pilote. Il s'agit maintenant de former des personnes aptes à l'enseigner.

FS Quelle est la position de l'OFIAMT à cet égard ?

S.P. L'OFIAMT subventionne des projets pilotes appliquant le système de formation modulaire (ou par unités capitalisables). Dans ce contexte, l'OFIAMT reconnaît l'utilité et l'adéquation d'un Dossier de qualification qui permet la validation des acquis. D'autre part le dossier de qualification est soutenu par la conférence des directeurs des services cantonaux de la formation professionnelle, l'Union syndicale suisse (USS), la Société suisse des employés de commerce (SSEC), l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP), et tout dernièrement, par l'Union centrale des associations patronales (UCAP).
D'ailleurs, Madame Anita Calonder a fait breveter cette méthode sur le plan suisse. Le Dossier suisse de qualification et le programme suisse pour le parcours professionnel ont un sigle spécial.

Logo breveté sur le plan suisse de la méthode dite «Dossier de qualification», programme suisse de qualification pour le parcours professionnel, portfolio individuel pour la formation continue et le perfectionnement professionnel.

LA FORMATION SELON UN SYSTÈME MODULAIRE

Cette méthode pédagogique, appelée aussi système à unités capitalisables, a été officiellement introduite dans la formation professionnelle grâce à une motion de la conseillère nationale Judith Stamm en 1993.

Le module est une unité d'apprentissage définie et fermée. Il comprend de 40 à 80 heures d'études théoriques et pratiques dont une grande partie peut être accomplie à la maison. Lorsque le module a été appris et compris, il se termine par un contrôle des acquis – examen, travail pratique ou rapport – suivi d'une attestation, selon laquelle le module est acquis par l'apprentie et peut se capitaliser ou s'additionner à d'autres. Pour obtenir un CFC, il faut accumuler un certain nombre d'attestations correspondant aux modules obligatoires, culture générale et branches spéciales **niveau 1**, et aux modules choisis, **niveau 2**, ainsi qu'aux options également choisies.
L'apprentie-adulte-femme-au-foyer peut obtenir, dès le début de son apprentissage, des acquis qui lui seront accrédités si elle peut justifier de la, ou des formations antérieures qu'elle aura suivies.
Ce système pédagogique est un instrument spécialement approprié pour les femmes au foyer. Il permet l'enseignement à distance, moyennant des rencontres régulières et des contrôles d'acquisitions de connaissances. Il est individuel et peut s'allonger sur plusieurs années selon les circonstances. Le dossier de qualification qui suit la femme-au-foyer durant toute sa formation, lui permet de changer de cap selon les besoins et les possibilités qui se présentent.

Maman, pourquoi tu ne ferais pas cet apprentissage ? Ça m'aiderait pour mes devoirs.

Une chance à saisir.